VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉCISION

N° 2012-04-07

Objet : Avenants n°1 au marché d'exploitation de la déchèterie de Bois d'Arcy et de l'éco-point de Bièvres – Lot n°1 : accueil, gardiennage, entretien des sites, location de matériels et transport des déchets.

Le Bureau légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIERES le 3 avril 2012,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 5211-10 ;

Vu la délibération n° 2012.01.04 du 31 janvier 2011 portant délégation de compétence au Bureau communautaire pour les marchés dont le montant excède le seuil des marchés à procédure adaptée ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1er août 2006 portant code des marché publics modifié et notamment son article 20 relatif aux avenants ;

Considérant que la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a signé avec le Groupement NICOLLIN – SEPUR un marché pour l'exploitation de la déchèterie de Bois d'Arcy et de l'éco-point de Bièvres (n° 812 283) qui a pris effet le 22 mars 2012,

Considérant que les horaires prévus à l'article 2.1.1 du cahier des clauses techniques particulières de ce marché prévoient une fermeture de la déchèterie de Bois d'Arcy le samedi de 13h à 14h,

Que le samedi est le principal jour d'affluence et qu'il est préférable d'assurer une continuité de service de 9h à 18h,

Que cette modification prend la forme d'un avenant n° 1 au marché,

Décide

Article 1 – *d'approuver les termes de l'avenants n°1 passé au marché d'exploitation de la déchèterie de Bois d'Arcy et de l'éco-point de Bièvres – Lot n°1 – marché 812 283 relatif à l'accueil, gardiennage, entretien des sites, location de matériels et transport des déchets*

Article 2 - *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le dit avenant et tout document s'y rapportant*

Article 3 - *Dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aux articles : 611 « Prestations de service »*

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le 3 avril 2012

Le Président,

François de MAZIERES
Maire de Versailles

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles - Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14